

## Produits chimiques dangereux

# De nouvelles normes d'emballage et d'étiquetage

- Pas de coûts supplémentaires pour les producteurs

- Les textes concernent plus de 1.000 substances

LES produits chimiques changeront de style. En effet, l'Institut marocain de normalisation (Imanor) vient d'annoncer la révision des normes portant sur la classification des produits à base de substances dangereuses, leur étiquetage ainsi que leur emballage. Les textes concernés englobent plus de 1.000 substances. Il s'agit donc aussi des préparations dangereuses, comme la peinture, le vernis, les pigments... La norme classera les différentes substances, en fonction du degré de danger qu'elles représentent (danger physique, pour la santé ou encore pour l'environnement). Le changement sera incarné par un pictogramme, décodant le niveau de danger, de mentions d'avertissement (danger, ne pas laisser à la portée des enfants), du numéro d'un centre antipoison... De plus, l'étiquetage devra renseigner sur l'identité du fournisseur. De



Les futures étiquettes devront porter un pictogramme décodant le niveau de danger, des mentions d'avertissement telles que: «Ne pas laisser à la portée des enfants», le numéro d'un centre antipoison... (Ph. Jarfi)

telles mesures devraient certainement générer des coûts supplémentaires. Malgré cela, les représentants du secteur de la chimie/parachimie restent confiants. « Les coûts seront des coûts naturels d'étiquetage, se faisant déjà sur n'importe quel produit », ex-

plique Bouchaib El Hachadi, directeur de la Fédération de la chimie et parachimie. Si la norme est d'application obligatoire depuis 2004, elle a déjà été révisée en 2008. Cette révision se fait sur la base des normes européennes, qui suivent elles-mêmes les normes internationales. C'est ce volet qui semble, cependant, poser problème à la fédération. « Si la norme européenne sera appliquée, il faudra l'adapter à chaque secteur. Prendre en compte le contexte de chacun. Certaines entreprises sont plus avancées que d'autres en la matière », tient à préciser la même source. La révision des normes mettra le secteur en conformité avec les standards internationaux. Elle devra aussi réduire considérablement les accidents, encore très répandus. « Les entreprises ne respectent souvent pas les normes. Un accident de travail peut être dû au produit, mais

aussi à sa mauvaise utilisation », explique Abderrahim Taibi, directeur de Imanor. En effet, un manque d'air ou encore un manque de moyens de protection double les risques. D'ailleurs, la partie relative à la protection et à la sécurité sur le lieu de travail est justement prise en compte dans la révision. De ce fait, la sensibilisation des professionnels, de toute la chaîne de production et de distribution est importante.

La norme devrait formaliser l'importance des fiches de données de sécurité. Il s'agit de fiches qui préviennent quant au comportement à adopter en cas d'accident. Elles sont notamment confiées aux chauffeurs lors du transport de ce type de produits. Parallèlement, la Fédération de la chimie et parachimie a organisé plusieurs jours de formations dédiés aux professionnels. Objectif: expliquer l'application du SGH (système généralisé harmonisé). La corporation diffuse plusieurs guides, gratuitement, qui détaillent la classification par degrés de danger, la substance... □

Sabrina EL-FAÏZ

Pour réagir à cet article:  
[courrier@leconomiste.com](mailto:courrier@leconomiste.com)